

## Déclaration liminaire du comité technique ministériel du 17 octobre 2019

Madame la présidente,  
Mesdames et Messieurs de l'administration,  
Chers collègues

### « Les réponses se font toujours attendre »

Après les gilets jaunes, après la RATP, la SNCF, après les infirmières, la jeunesse, la liste est longue, c'est au tour des pompiers d'être dans la rue. Des images que l'on ne voudrait pas voir. Des professionnels, qui au quotidien protègent, nous protègent, nous sauvent, sont aujourd'hui à bout et dans la rue face à des fonctionnaires qui obéissent aux ordres.

Conditions de travail dégradées, effectifs en baisse, aucune reconnaissance et dialogue social inexistant, c'est leur quotidien.

C'est la nouvelle politique appliquée par un gouvernement qui n'écoute pas et qui ne fait qu'accentuer le mal être. Nous vous prévenons, à partir du 5 décembre, tous les fonctionnaires seront dans la rue car eux aussi n'en peuvent plus. Comme les agriculteurs, nous sommes les cibles permanentes des médias et de votre politique. Aujourd'hui, les agents publics n'ont plus les capacités à assurer convenablement leurs missions.

Dans notre ministère, les collègues subissent les conséquences de la mise en place du RIFSEEP, du BREXIT, la délocalisation du SIVEP, la décentralisation d'une partie du FEADER, la création des SGC et plus généralement AP 2022. Le manque d'effectifs et les réorganisations successives dégradent les conditions de travail et les droits des agents. Et pourtant, chaque jour de nouveaux scandales éclatent : saucisses allemandes contaminées, steaks hachés polonais, traitement des veaux L214, les refus d'apurements... Contrairement aux affirmations de notre ministre, cette insuffisance de moyens diminue l'efficacité de notre ministère.

Lors du dernier CTM budget, le dialogue social a une fois de plus été bafoué. Nous déplorons une nouvelle fois que le ministre n'ait pas pris le temps nécessaire pour écouter et échanger avec ses représentants du personnel.

**FO** tient à vous rappeler l'importance du dialogue social. L'abandon des instances de concertation (CAP, CHSCT) est préjudiciable pour tous !

**C'EST POURQUOI, NOUS EXIGEONS UN RÉEL RESPECT DU DROIT SYNDICAL,  
UN DES PILIERS DE NOTRE DÉMOCRATIE !**

**Secrétariat FO Agriculture**

Site de Marmilhat - 16b rue Aimé Rudel - 63370 Lempdes

Tél. 04 73 42 16 99

E-mail foagriculture@agriculture.gouv.fr

**Secrétaire général FO Agriculture**

78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

Tél. 06 11 54 05 32

E-mail jean-christophe.leroy@agriculture.gouv.fr

[www.fo-agriculture.fr](http://www.fo-agriculture.fr)

## Aux questions restées sans réponse lors du CTM Budget, s'ajoutent d'autres préoccupations :

### Enseignement agricole

Le ministre nous a dit le 27 septembre que l'enseignement est sa troisième priorité. Sa 3e et dernière !!

Pourtant l'enjeu est fort : préparer aux différentes transitions, agroécologique ou climatique, c'est préparer les futurs agriculteurs et les autres acteurs des territoires ruraux à d'autres pratiques agricoles, à d'autres approches des milieux ...

Que ce soit au niveau de l'enseignement technique ou à celui de l'enseignement supérieur, nous ne devons pas oublier le pouvoir transformant de nos diplômés et futurs diplômés. À condition aussi de donner à nos systèmes les moyens nécessaires de former ces jeunes.

Dans un contexte démographique ascendant, l'enseignement technique et l'enseignement supérieur ont vocation à accueillir plus de jeunes. 600 à 700 élèves de plus sont inscrits dans nos lycées à la rentrée 2019. Dans l'enseignement supérieur, on décompte 90 étudiants en plus en 2018, 130 en 2019 sans compter les 160 étudiants attendus dans des prépas intégrées pour 2021.

Clairement, il faudra des moyens supplémentaires : des enseignants, des personnels mais aussi des locaux.

Or, après la suppression de 50 postes dans l'enseignement technique en 2019, dont 20 dans le public, ce sont 60 postes qui doivent disparaître en 2020 et jusqu'à 300 pour la fin de la mandature. Pour contribuer au redressement des comptes publics ? À **FO** nous considérons que la formation est un pari sur l'avenir !

Dans l'enseignement supérieur, le manque de dotation en poste par l'État se traduit par le recours aux contractuels. Rappelons-le, ces derniers sont sur des postes pérennes et devraient, selon l'art 3 de la loi de 1983, être des fonctionnaires.

Alors que la moyenne d'âge de ces populations augmente et que la perspective de l'âge de la retraite recule, comment ces personnels vont-ils faire face si on leur demande toujours plus ?

Nous sommes confrontés à des difficultés de recrutement : les concours dans certaines disciplines d'enseignants ont du mal à faire le plein. De même, dans certains métiers, informaticiens par exemple, il devient difficile de recruter.

Si, comme le considèrent les professionnels, le secteur et donc les métiers auxquels nous nous préparons, sont victimes d'une mauvaise perception, que dire du métier d'enseignant ? Mal payés, mal considérés, nos collègues, enseignants, CPE, administratifs, personnels techniques, infirmières, directeurs sont à la peine. Ils sont en attente d'un soutien plus effectif de leur ministre.

### Quel avenir pour l'INFOMA et l'ODEADOM ?

Lors du CTM Budget, notre ministre n'a cité que ces deux établissements dans le cadre de l'application des instructions du Premier ministre concernant le devenir des établissements de moins de 100 ETP.

L'INFOMA a fait preuve, ces dernières années, d'une dynamique et d'une réactivité hors du commun. Assurant la formation initiale des TSMA, la maîtrise d'œuvre du plan de formation continue du MAA et de la base Galatée, il a également su ces derniers mois organiser et mettre en œuvre au pied levé la formation des personnels recrutés dans le cadre du BREXIT ainsi que la réforme de la formation des TSMA.

**FO Agriculture** est tout autant attachée à la formation initiale qu'à la formation continue. Nous appelons notre ministre à la plus grande prudence dans la gestion de ce dossier, pour ne pas remettre en cause la dynamique de cet établissement ni sa capacité à dispenser les formations nécessaires à travers tout le territoire et au meilleur rapport qualité/prix.

Concernant l'ODEADOM, les agents de cet office ont de véritables craintes quant à l'avenir de leur structure. L'agitation gronde en coulisse, les bruits de couloir s'amplifient. Ces derniers, totalement anxiogènes pour les agents, évoquent un plan d'intégration de ces collègues au sein d'EPA tels que FranceAgriMer ou l'ASP, voire le transfert des missions (et des agents ??) de l'ODEADOM au ministère des Outre-mer. **FO Agriculture** vous demande de jouer carte sur table et de nous dire ce qu'il en est réellement de la situation, ainsi que les positions de notre ministère sur le sujet.

**FO Agriculture** n'acceptera pas, qu'une fois de plus, le dialogue social et le bien être des agents ne soient pas une priorité du MAA.

### Politique forestière

La réorganisation territoriale de l'État fait craindre le pire en matière forestière. Le MAA ne mettant plus les moyens humains en compétence forestière dans les départements (les quelques recrutements annuels de techniciens forestiers vont maintenant majoritairement à l'IGN), des préfets de région sont en train de bouleverser les équilibres, parlant abandon de missions, mutualisation, transfert ou encore externalisation, pouvant même remettre en cause la, pourtant toute jeune, re-création des SERFOB dans les DRAAF. À l'heure où l'on parle mondialement de l'importance de la forêt au regard du changement climatique, que fait donc notre pays pour sa forêt ?

### Courrier du cabinet concernant le BREXIT

**FO Agriculture** est allée en début de semaine à la rencontre des agents concernés dans les SIVEP des Hauts de France. Dans votre courrier, vous notez que ces agents, recrutés localement, sont favorables au cycle de 12h00 qui semble correspondre à leur souhait. De quel souhait parle-t-on ?

Du souhait de pouvoir subvenir à leur besoin, d'accepter n'importe quelles conditions dans le but de nourrir leur famille et de garder leur emploi ?

Ce cycle, correspond au mieux à vos contraintes budgétaires en premier lieu, avant de garantir la qualité des contrôles sanitaires aux frontières, au détriment des agents qui vont les exécuter.

Le cycle des 3/8 ne répondrait pas aux exigences d'un contrôle les fins de semaine ?

Pourquoi ? Dans quelles mesures un contrôle de début de semaine en 3/8 ou de fin de semaine en 3/8 ne répondrait pas aux exigences d'un contrôle alors que les cycles sont 7 jours sur 7 / 24h sur 24h ?

Vous profitez du contexte social défavorable pour imposer des conditions de travail indignes et scandaleuses.

Nous vous remercions de votre écoute !